



# AUGUSTE ARNOUX



4

Campagne contre l'Allemagne du 16 décembre 1914 au 9 septembre 1919.

Campagne contre l'Allemagne du 21 mars 1940 au 8 avril 1940.

Auguste Jean Baptiste Albert ARNOUX, né le 12 mars 1894, à la Boissière de Montaigu, cordonnier, fils de Jean Baptiste Alexandre Louis ARNOUX, 31 ans, sacristain au Bourg de la Boissière de Montaigu, et d'Albertine Pélagie Marie BOSSARD, 24 ans, son épouse, Tailleuse.

Auguste a les cheveux châains clairs, les yeux jaunes, le front haut, le nez rectiligne, le visage long, il mesure 1,62 mètre.

Inscrit sous le N° 4 de la liste cantonale de Montaigu.

Incorporé au 23<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale à compter du 16 novembre 1914, arrivé au corps le dit jour, immatriculé sous le N° 6965, soldat de 2<sup>ème</sup> classe.

Passé le 6 mai 1915 au 5<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale, soldat de 2<sup>ème</sup> classe.

Parti aux armées le 5 juin 1915.

Evacué sur hôpital le 17 août 1915.

Affecté dans la réserve de l'armée active le 15 décembre 1917.

Maintenu sous les drapeaux en vertu du décret de mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août 1914.

Passé au 112<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale le 14 juin 1915.

Passé au 22<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie Coloniale le 16 décembre 1915.

Fait prisonnier le 5 mai 1916 à Frise.

Hospitalisé en Suisse le 9 décembre 1916.

Rapatrié et en congé de convalescence du 22 juin 1918 au 22 août 1918.

Affecté au 9<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale le 20 juillet 1918, soldat de 2<sup>ème</sup> classe.

Reconnu apte pour le service armé par la commission de réforme de Saintes du 26 septembre 1918.

Passé au 24<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale le 11 octobre 1918.

*Parti aux armées le 20 novembre 1918.*

*Mis en congé illimité de démobilisation le 9 septembre 1919.*

*Se retire à la Boissière de Montaigu.*

*Affecté dans les réserves au 2<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale à Brest.*

*Rappelé à l'activité le 28 septembre 1938 en application de l'article N° 40 de la loi du 31 mars 1928. Arrivé au corps le 29 septembre 1938.*

*Renvoyé dans ses foyers le 5 octobre 1938.*

*Rappelé à l'activité le 21 mars 1940. Affecté au dépôt di train N° 11, arrivé au corps le dit jour.*

*Renvoyé dans ses foyers le 8 avril 1940.*